



Concours interne de

Spécialité (le cas échéant)

du ministère de la culture, organisé au titre de l'année

DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

Important : le candidat doit remplir ce dossier de manière dactylographiée et le transmettre par téléversement dans son espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard **à la date fixée dans l'arrêté d'ouverture du concours**, avant minuit, heure de Paris (date et heure de téléversement faisant foi).

L'espace Cyclades est accessible à partir du lien suivant :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

L'absence de téléversement du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle avant cette date entraîne l'élimination du candidat.

Nom marital / d'usage : _____

Nom de naissance / patronymique : _____

Prénom(s) : _____

Ce dossier est à compléter uniquement pour les concours internes suivants :

- Ingénieur des services culturels et du patrimoine (ISCP) ;
- Chargé d'études documentaires (CHED) ;
- Technicien des services culturels et des Bâtiments de France (TSCBF) ;
- Adjoint technique principal de 2ème classe d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM).

Attention : ce dossier en PDF modifiable comporte 19 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit. Après avoir complété et signé ce dossier, le candidat doit l'enregistrer au format PDF et le téléverser dans son espace-candidat Cyclades, onglet « Mes justificatifs ».

SOMMAIRE

Première partie : identification du candidat	(1 page)
Deuxième partie : formations	(3 pages)
Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale	(10 pages)
Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle	(2 pages)
Cinquième partie : déclaration sur l'honneur	(1 page)

Première partie : identification du candidat (1/1)

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom marital/ d'usage : _____

Nom de naissance/patronymique : _____

Prénom(s) : _____

Numéro(s) de téléphone professionnel : _____

Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable : _____

Adresse courriel professionnelle : _____

Adresse courriel personnelle : _____

Deuxième partie : formations (1/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième partie : formations (2/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième partie : formations (3/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (1/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (2/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (3/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (4/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (5/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (6/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (7/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (8/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (9/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (10/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

CHED, ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.
ISCP : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé

Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

--	--

Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle (1/2)

À remplir uniquement pour les concours de **chargé d'études documentaires, d'ingénieur des services culturels et du patrimoine et technicien des services culturels et des Bâtiments de France.**

Caractérisez, en deux pages dactylographiées maximum, les éléments qui constituent selon vous les acquis et les atouts tirés de votre expérience professionnelle. Vous illustrerez votre propos en décrivant votre méthodologie dans la conduite d'un projet ou d'une action que vous avez mené ou auquel vous avez contribué ainsi que les difficultés que vous avez rencontrées et les enseignements que vous en avez tirés.

Cinquième partie : déclaration sur l'honneur (1/1)

Je soussigné(e) _____
souhaite me présenter au concours interne de :

Spécialité (le cas échéant) :

du ministère de la culture, organisé au titre de l'année _____ .

Je déclare sur l'honneur :

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier ;
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-1). »

- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-6). »

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle ainsi que le bureau DEC1 de la Maison des examens se réservent le droit de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

À _____ , le

Signature du candidat :